



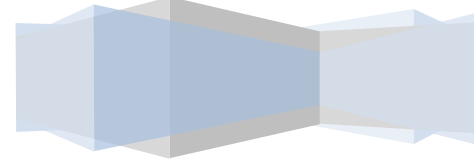
DENIS & LENORA  
FORETIA foundation



# Petites et Moyennes Entreprises Camerounaises : Opportunités et Enjeux

Prudence Missoka

Décembre 2013



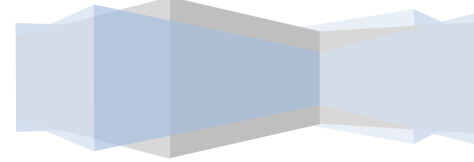
**A**près les indépendances des pays africains, de nombreuses entreprises sont mises en place par les pouvoirs publics pour amorcer la marche vers le développement et l'industrialisation. Les pays africains exerçaient alors une stratégie d'encadrement dans la création d'entreprise, favorisant en cela une politique protectionniste de leurs économies.

Avec la crise économique survenue dès les années 1980, les Etats africains ont connu de manière générale un échec dans cette politique de protectionnisme économique. La plupart des grandes entreprises créées se voient successivement liquidées pour cause de faillite, ou tout simplement privatisées au bénéfice des investisseurs étrangers. Les causes de cet échec sont nombreuses : la mauvaise gestion, l'instabilité politique causée par l'avènement du multipartisme, la non adaptation aux marchés et aux politiques économiques établies par les institutions monétaires notamment le FMI et la BM, l'ouverture brutale des marchés aux importations facilitée par la mondialisation. Les effets de cette crise ont été nombreux tant sur le plan économique que sur le plan social. Sur le plan économique, on a observé une récession générale dans les pays d'Afrique subsaharienne : La dévaluation des monnaies, la disparition de nombreuses entreprises, la perte des recettes fiscales, la diminution des salaires ; et sur le plan social, la fermeture des entreprises a entraîné une augmentation du chômage, une chute du niveau de vie des populations, une instabilité sociale favorisée par l'accroissement démographique et l'augmentation de la délinquance.

Après cette crise, le monde en a connu d'autres la dernière en date est la crise financière commencée en automne 2008. Elle a eu des impacts sur l'économie camerounaise en particulier et sur celles des pays africains en général. L'étude de l'impact de cette crise financière et économique sur le Cameroun fait par le Groupement Inter-patronal Camerounais (GICAM) en concertation avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a pu montrer que la récession qui a touché les pays développés s'est traduite au Cameroun par la baisse de la demande des principaux produits d'exportation (pétrole, aluminium, caoutchouc, coton, bois) et la baisse des cours mondiaux des mêmes produits.

Aussi, Selon le Professeur d'économie Bruno Bekolo Ebe et ancien recteur de l'Université de Douala, lors de la conférence débat à l'initiative de la Société Camerounaise des Agrégés (SOCA) sur le thème Comprendre la crise internationale : enjeux et perspectives pour l'Afrique et le Cameroun » la crise financière a touché beaucoup plus les PME et Les PMI, car les banques ont davantage restreints les prêts bancaires déjà très frileuses. En effet, au Cameroun et un peu partout en Afrique Subsaharienne on rencontre plus de banques de dépôts que de banques d'investissements.

L'intérêt de cette étude est de pouvoir mettre en exergue quelques problèmes spécifiques que rencontrent les PME/PMI au Cameroun qui sont certes déjà connus à savoir le manque de financement, un environnement peu propice aux affaires et des difficultés d'accès aux normes internationales. La résolution de ces problèmes permettra aux PME de jouer pleinement leur rôle de vecteur de croissance économique et de création d'emplois et par ricochet elles participeront à l'émergence du Cameroun. Tout au long de cette étude, des recommandations sont proposées pour rendre plus porteur les mécanismes mis en œuvre par le gouvernement et le secteur privé pour l'épanouissement de cette catégorie d'entreprise.



**F**ace à toutes les crises financières et économiques mondiales, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) apparaissent comme le soutien majeur à l'activité économique. En effet, elles ont démontré leur capacité à résister aux crises compte tenu de la souplesse de leur surface financière et leurs placements financiers modestes favorisant une faible implication au système financier international interdépendant.

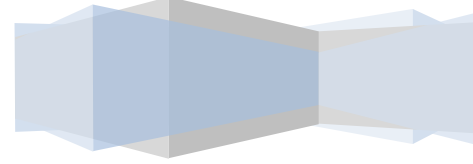
Au Cameroun, suivant les dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME, l'ensemble des entités économiques sous le terme PME regroupe toutes les entreprises qui emploient au plus 100 personnes et dont le chiffre d'affaire n'excède pas un milliards de FCFA. Le tissu économique du Cameroun est constitué et dominé par cette catégorie d'entreprises. Selon le dernier Recensement Général des Entreprises (RGE) de l'Institut National des Statistiques (INS), il existe 93 969 entreprises au Cameroun dont environ 99% sont des PME.

**Tableau 1** : répartition des entreprises et établissements par secteur d'activité

Secteur d'activité	Nombre d'entreprise	En % du total
Primaire	345	0.4
Secondaire	12 154	12.9
Tertiaire	80 109	85.3
Non déclaré	1 361	1.4
Total	93 969	100

Par leur nombre, les emplois qu'elles créent et les revenus qu'elles distribuent, les PME contribuent à réduire la pauvreté de masse, pour devenir en se multipliant des moteurs de développement d'une classe moyenne dont l'enrichissement progressif en fera un facteur de progrès et de stabilité sociale.





## LES PME CAMEROUNAISES FACE A DE NOMBREUSES DIFFICULTES

**N**onobstant le rôle majeur dans l'activité économique concédé à cette entité, les PME demeurent confrontées à de multiples difficultés au rang desquelles l'accès au financement, l'environnement des affaires et l'accès aux normes internationales. Une revue de tous ces problèmes avec quelques réponses déjà apportées semble appropriée et il s'en suivra quelques recommandations.

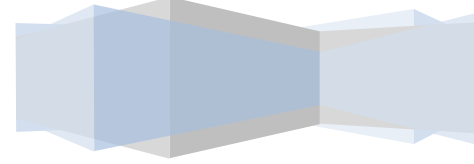
### Le problème de financement des PME

Selon de nombreuses études menées auprès des patrons des PME, le problème majeur pour leur épanouissement demeure le manque de financement. Pour développer leurs activités, les dirigeants des PME ont besoin davantage de partenaires financiers et des subventions de l'Etat. Parlant des PME, on voit directement le secteur formel, or il existe une autre catégorie d'entreprises qui évolue dans l'informel et qui contribue de façon modeste mais bénéfique à la création de la richesse et à la réduction du chômage. Selon un rapport de l'Agence Française de Développement (AFD), "le Cameroun est, selon toute vraisemblance, le pays d'Afrique subsaharienne qui a un des taux les plus élevés d'emplois en secteur informel" (Walther, 2006). Avant d'aborder le problème de financement concernant le secteur formel des PME, il semble important de souligner les problèmes que rencontre le secteur informel en matière de financement l'exemple des Bayam Sellam sera mis en exergue dans ce secteur.

### Le secteur informel camerounais

**L**e secteur informel nourrit 90% de la population camerounaise. On note que les performances économiques de l'ensemble des activités informelles sont diverses et variées. Ses efforts de création d'emplois sont contrastés par leur contribution à la formation du PIB qui est de 29 %<sup>1</sup> presque chaque année. La grande majorité des activités du secteur informel fournit des biens et services dont la production et la distribution sont parfaitement légales ; Le constat en a été fait à l'occasion de la troisième édition des dîners débats du GICAM sur le thème : « l'économie informelle au Cameroun ». La preuve, l'impôt libérateur est celui que doivent payer les entreprises du secteur informel ce qui leur donne droit à la carte de contribuable. Cet impôt les rend libre de tout autre impôt que ce soit l'IRPP, la Patente, la TVA, etc. Le montant de l'impôt libérateur varie en fonction de la catégorie d'activité exercée. Par exemple la catégorie A concerne les entreprises qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 2 500 000 FCFA, le montant de l'impôt s'élève 20 000 FCFA l'année, la catégorie B pour les entreprises ayant un chiffre d'affaires compris entre 2 500 000 et 5 000 000 de FCFA avec un montant de l'impôt libérateur compris entre 20 001 à 40 000 FCFA , la Catégorie C concerne les entreprises qui ont un chiffre d'affaires compris entre 5 000 000 et 7

<sup>1</sup> Source INS



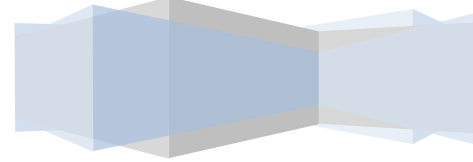
500 000 de FCFA pour un montant de l'impôt libératoire allant de 41 001 à 50 000 F CFCA et enfin la catégorie D avec un chiffre d'affaires compris entre 7 500 000 et 10 000 000 de FCFA pour un montant de l'impôt libératoire qui se situe dans l'intervalle 51 001 à 100 000 FCFA.

Il n'est par rare de trouver la fraude dans le secteur informel. Beaucoup d'acteurs de ce secteur n'arrivent pas à payer l'impôt qui leur est demandé. Prenons l'exemple du jeune Robert qui vit avec sa fiancée et son petit frère, il dispose d'un petit salon de coiffure dans un petit espace désuet. Il paie un loyer de 10 000 FCFA par mois et travaille en moyenne 1 000 FCFA/jour soit 30 000FCFA/mois. Il se situe dans la catégorie A, on lui demande de payer soit 20 000FCFA d'impôt annuel ou 5000 FCFA par trimestre. En plus de cette charge professionnelle, il doit également payer son loyer et subvenir à ses besoins et à celui de sa maison. Il dit ne pas gagner grand-chose et ne peut non plus pouvoir verser la somme que les impôts lui réclament. Dès lors la négociation s'installe entre lui et l'agent chargé de recouvrement. Ce genre de cas est très fréquent. Ce qui peut facilement être visible est la catégorie d'acteurs informels qui préfèrent être « sans local fixe », on les reconnaît pas des gros sacs qu'ils transportent. Très organisé, ils se donnent le signal lorsqu'un agent de recouvrement approche. Il n'est donc pas rare de voir des personnes emballer ou déballer des sacs après des sifflements des uns et des autres.

Il est aussi important de noter que la majorité des personnes qui exercent dans le secteur informel considèrent cette situation comme transitoire et espèrent trouver plus tard dans le secteur public ou privé formel, un emploi durable et mieux rémunéré. Car le contraste est que le secteur informel Camerounais regorge majoritairement des diplômés de l'enseignement supérieur.

En attendant la formalisation du secteur informel prônée par le BIT, en plus des séminaires, des dîner-débats et des conférences sur l'économie informelle il est urgent au niveau national de passer concrètement à l'action. Il faut plutôt donner la parole aux acteurs du terrain et créer un cadre approprié qui les inciterait eux même à prendre l'initiative d'aller vers un secteur formel plus propice pour leurs activités. Les jeunes comme Robert finissent leurs études et n'ont pas la chance de trouver un emploi, ils entrent donc dans la débrouillardise qu'ils confondent la plus part du temps à l'entrepreneuriat, il ne faut surtout pas les amener à cultiver la corruption et l'esprit de désordre en les acculant avec les impôts.

Certaines personnes du secteur informel aimeraient voir plutôt leur situation financière s'améliorer afin de contribuer au développement socio-économique du pays : c'est le cas des Bayam sellam.



## Le problème de financement du secteur informel : cas des Bayam sellam.

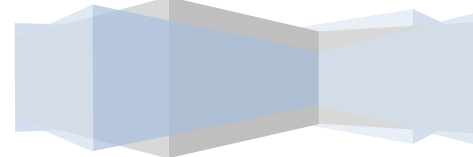


**U**ne association des femmes bayam sellam de Yaoundé (ABSY), comme celle des

Nana Benz existe au Cameroun depuis 2004. Devant la crise alimentaire mondiale, l'activité des femmes bayam sellam est essentielle dans l'approvisionnement des villes en denrées alimentaires. Cette activité qu'exercent ces femmes qui achètent pour revendre les vivres frais échappe presque intégralement au contrôle de l'État camerounais, on dit alors qu'elles font partie de l'économie informelle ce qui représente à peu près 90 % des personnes actives au Cameroun.

Les sources de financement traditionnel à savoir la famille, les amis, les tontines ou les établissements de micro-finance ne leur suffisent plus. En plus, il leur est très difficile à cause de leur informalité d'accéder aux sources de financement classiques comme la banque.

Malgré le fait que ces associations de revendeuses organisent des activités avec d'autres acteurs du secteur informel pour créer une connexion commerciale entre les différents acteurs du secteur informel dans les dix régions du Cameroun afin d'accroître la production et la sécurité alimentaire, elles n'arrivent pas à avoir accès à un niveau de financement qui leur permettrait d'atteindre entièrement leurs objectifs. En exemple, elles citent le Forum qui



s'est tenu du 25 Novembre au 5 Décembre 2013 à Yaoundé et qui a nécessité 88 millions de FCFA. La mobilisation de cette somme n'a pas été aisée. La première édition du Forum national d'Echanges entre les Bayam-Sellam et les autres Acteurs du Secteur Informel (FEBASI) a eu pour thème : « accroissement de la production et chaîne de commercialisation au Cameroun ». Les efforts du gouvernement sont louables mais semblent insuffisants pour sortir l'économie informelle de l'asphyxie financière dans laquelle elle se trouve.

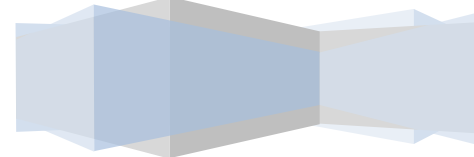
## Solutions apportées par le gouvernement camerounais et le secteur privé

L'administration camerounaise en concertation avec le secteur privé a certes voulu venir en aide à ce secteur à travers le Programme Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI). Créé en 2002, ce programme a pour objectif premier le renforcement des capacités des acteurs du secteur informel au Cameroun. Le PIAASI a été éligible aux Fonds PPTE dès 2003. A cet effet, Il bénéficie depuis 2007, d'un financement sur ressources PPTE de près de dix (10) milliards de F CFA, destinés à la création d'emplois productifs au profit des jeunes, sous la forme d'un appui au triple plan de la formation, de l'organisation et du financement. Le PIAASI s'intéresse ainsi à l'encadrement, au financement et au suivi des opérateurs de l'informel. Ces jeunes doivent être dans la tranche d'âge 20-30 ans. En plus du PIAASI il existe un autre programme destinée au soutien de la jeunesse : le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (le PAJER-U).

Le PAJER-U bénéficie de dix milliards neuf cent quarante millions issus en grande partie des ressources PPTE. L'objectif général du Pajer-U est de promouvoir l'insertion socioéconomique des jeunes camerounais non scolarisés et déscolarisés (diplômés ou non), âgés de 15 à 30 ans, par le biais d'une mobilisation sociale et d'un encadrement technique et financier en vue d'en faire le véritable moteur du développement de la nation. En termes de crédit, le PAJER-U après la sélection des projets à financer transmet l'information au ministère des finances qui procède au virement des fonds destinés au financement des projets des bénéficiaires vers les Etablissements de Micro-Finance (EMF) partenaires du PAJER-U.

Avec un total de fonds décaissés de l'ordre de 2 934 520 891 FCFA entre 2007 et 2009 (deux milliards neuf cent trente quatre millions cinq cent vingt mille huit cent quatre vingt onze FCFA) le taux de consommation actuel du PAJER-U, au regard du budget initial de dix milliards neuf cent quarante un millions de FCFA est de 26,82%. On peut avoir plus de détails à travers le tableau suivant :

Régions	Candidatures enregistrées	Nombres de projets financés	Montant du financement
Adamaoua	1341	166	144 350 750 FCFA
Centre	4120	362	543 200 000 FCFA
Est	Info non disponible	200	336 000 000 FCFA



Extrême-Nord	2246	228	311 436 580 FCFA
Littoral	5712	321	500 364 236 FCFA
Nord	2043	162	229 364 325
Nord-Ouest	2409	229	16 950 000 FCFA
Ouest	1745	257	232 650 000 FCFA
Sud	2340	294	291 870 000 FCFA
Sud-ouest	Info non disponible	171	175 335 000 FCFA
<b>Ensemble</b>	<b>21956</b>	<b>2390</b>	<b>2 934 520 891 FCFA</b>

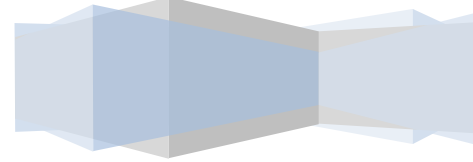
Les jeunes bénéficiaires de ces financements sont appelés à les rembourser dès les premiers résultats de leurs activités. Dans le cas précis, en ce qui concerne le recouvrement des fonds octroyés, le chef du département financement et accompagnement de la coordination nationale du programme informe que sur les 2 934 520 891 FCFA décaissés, le total des fonds effectivement recouverts se chiffre à 300 000 000 de FCFA, soit un taux de recouvrement de 10,22%. Il se pose selon lui le problème de suivi des bénéficiaires sur le terrain. Certains n'exécutant plus le projet pour lequel ils ont reçu le financement.

En matière de création d'emploi, nous l'estimerons ici à 2390 soit le nombre de candidatures retenues. Cependant le Ministère de la Jeunesse (MINJEUN) au sein duquel se trouve ce projet avait projeté une création d'emploi direct à hauteur de 15 000 en trois ans de à raison de 5000 emplois par an. Or, nous constatons qu'en trois ans ils n'ont pas pu atteindre cet objectif.

Le PIAASI tout comme le Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (Pajer-U) ont leur place dans la volonté de l'Etat de réduire le chômage et la pauvreté des jeunes. Les coordonnateurs de ces programmes travaillent avec les responsables des municipalités pour venir en aide aux jeunes entrepreneurs en difficulté. Par exemple le 08 novembre 2013, le PIAASI a remis une somme de 30 millions de FCFA aux responsables des municipalités de la région de l'Est en direction des jeunes excellant dans les métiers à bas revenu. On peut également résumer les appuis au financement des micro-projets du PIAASI fin décembre 2010.

#### Les appuis au financement des Microprojets du PIAASI

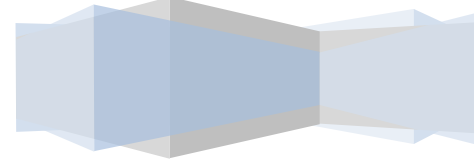
Année	Montant de Financement(FCFA)	Projets financés	Emplois générés	Total emplois créés
2005	40 000 000	1371	4113	4984
2006	710 000 000	940	2820	3760
2007	1 160 000 000	1760	5280	7040
2008	1 312 000 000	2494	7482	9976
2009	800 000 000	1435	4305	5740
2010	800 000 000	1125	3375	4500
<b>TOTAL</b>	<b>4 822 000 000</b>	<b>9125</b>	<b>27 375</b>	<b>36 000</b>



En six ans, le PIAASI a créé 36 000 (trente six milles) emplois. Ce chiffre est insuffisant compte tenu du nombre de chômeurs existants au Cameroun. Monsieur Nkwa Ngangue, cadre à la coordination nationale du PIAASI a présenté en Mars 2011 à l'Assemblée Nationale le bilan suivant : avec un total de fonds décaissés de l'ordre de 4 822 000 000 FCFA (quatre milliards huit cent vingt deux millions FCFA) le taux de consommation du PIAASI est de 49,73% et le montant effectivement recouvré est de l'ordre de 430 000 000 FCFA (quatre cent trente millions de FCFA) soit un taux de 8,91%. Le problème de recouvrement se pose encore ici.



Malgré ces soutiens visibles et contrastés, le secteur informel a besoin aujourd'hui d'un véritable système financier qui lui permettrait d'accroître ses activités et d'atteindre ses objectifs comme c'est le cas des femmes bayam sellam de Yaoundé. Le témoignage d'Hélène, membre de l'association et revendeuse de tubercules de manioc au marché Mfoundi met encore en exergue ce problème crucial de financement qui doit dépasser le cadre du PIAASI et du Pajer-U. Titulaire d'une Maîtrise en histoire, elle s'est retrouvée sans emploi à la fin de sa formation, n'ayant pas de chance avec les concours, elle décide de se lancer dans l'entrepreneuriat. Au départ elle veut ouvrir un « call box ». Très vite elle se trouve confrontée au problème de fonds. Par manque d'argent pour lancer son activité, elle commence à assister une maman bayam sellam qui vend au marché Mfoundi. Celle-ci la prend comme son assistante, et dans son « cahier de charges » elle devait aller aux environs de Yaoundé se procurer des tubercules de manioc et des légumes chez les paysannes (cultivatrices). Très active, deux ans après, elle gagne en expérience et s'installe à son propre compte. Aujourd'hui, elle dit vouloir étendre son activité, elle veut entrer dans le secteur secondaire



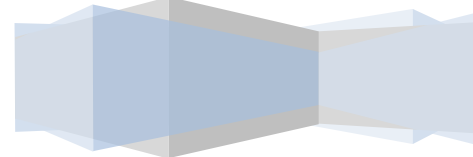
formel. Mais la procédure semble trop longue. Elle se dit qu'elle gagnerait plus si elle pouvait transformer ses tubercules en farine de manioc pour boulangerie. Pour cela elle a trouvé une machine adéquate. A la recherche d'un prêt pour l'acquisition de cette machine, elle s'est rapprochée du PIAASI, à sa grande surprise son âge de 36 ans dépasse l'âge maximum pour bénéficier de ce Programme (la tranche d'âge allant de 20 à 35 ans).

Le problème de recouvrement des crédits accordés fait mourir beaucoup de projets de soutien aux jeunes chômeurs camerounais. L'explication de ce problème ne peut être juste le manque de suivi sur le terrain du projet qui a été financé, cela peut également se justifier par le choix des bénéficiaires (la plus part du temps le choix relevant du cadre relationnel) et l'encadrement qui entoure le projet financé. En ce qui concerne le PIAASI et le Pajer-U, les jeunes ont besoin d'encadrement et surtout de formation pratique dans la mise en œuvre d'un Projet. Des personnes comme Hélène peuvent du fait du dépassement de l'âge limite pour accéder à un soutien financier servir d'encadreur. Hélène a de l'expérience dans le domaine de la vente des vivres frais, s'il ya un projet dans ce domaine qui est sélectionné, elle peut dès lors encadré le porteur de projet et par ricochet suivre la mise sur pied de ce projet et pourquoi par à la fin d'un délai fixé rendre compte des avancés et des difficultés rencontrés par le porteur de projet. Qu'est-ce qu'elle gagne ? Elle pourra par exemple bénéficier d'une prime d'encadrement.

Des mesures dissuasives comme des poursuites judiciaires doivent être intégrées pour dissuader les bénéficiaires de détourner les fonds mises à leur disposition à d'autres fins. Pour ce faire, il faut que tous les bénéficiaires soient identifiables et localisables.

Pour terminer avec le secteur informel, il est important d'évoquer l'idée de la formalisation de ce secteur. Le Bureau International du Travail (BIT) ou la Banque Mondiale sont convaincus de la nécessité d'une transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. La Conférence Internationale du Travail (CIT) qui se tiendra en Juin 2014 appuyé par l'Organisation Internationale des Employeurs aura pour objectif la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle<sup>2</sup>. Le patronat Entreprises du Cameroun (ECAM) a fait une étude sur les forces et les faiblesses de l'économie camerounaise, l'une des faiblesses mentionnées est la prospérité du secteur informel (90% de l'emploi urbain). L'enjeu de la formalisation est donc plus que déterminante. Cependant, l'attractivité du secteur formel doit être vue à travers un accès facile aux sources de financement, ce qui n'est pas toujours le cas.

<sup>2</sup> Se référer au rapport V (1) du BIT



## Améliorer l'accès au financement Des PME

**R**evenons sur ce qui concerne le secteur formel des PME. Le problème de financement est le même. Cependant le secteur formel travaillant en étroite collaboration avec l'administration réussit malgré les difficultés à améliorer son accès au financement. D'autres mesures sont également prises au sein des patronats. Le 29 Octobre 2013, le GICAM a signé un protocole d'accord avec un pool de banques commerciales (SGBC, BICEC, Afriland First Bank, Ecobank, BGFI) et un Fonds de Garantie (African Guarantee Fund) dans le but de mettre en place un projet-pilote destiné au financement, à des conditions très avantageuses et à l'accompagnement des entreprises pour la réalisation de leurs investissements d'extension, de renouvellement ou de modernisation. Les facilités dont elles bénéficieront dans le cadre de ce projet devront leur permettre de se positionner de manière compétitive sur le marché de la région Afrique Centrale et du Nigéria.

En plus de ces efforts, La création de deux banques respectivement destinées au financement de l'agriculture et des PME devrait donner un coup de pouce à l'économie nationale qui repose en grande partie sur ces deux secteurs vitaux. Avec l'agriculture de seconde génération que prône le Ministre du Ministère Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Essimi Menye, le Cameroun compte sur la banque agricole pour valoriser le secteur primaire et pour relever le défi du développement et devenir par là le principal grenier de la sous région, au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et au delà. Si la création de cette banque se concrétise, les PMI<sup>3</sup> pourront bénéficier d'une matière première de qualité et à moindre coût.

Aussi, au vue des difficultés que celles-ci rencontrent pour accéder au crédit, la création de la banque des PME est plus que porteuse d'espoir surtout que d'après le patronat camerounais (GICAM), la durée de vie moyenne d'une PME est de dix ans. Une existence éphémère et un fonctionnement aléatoire dus en grande partie au manque de financement.

Malgré ces efforts louables, il est important de revenir en arrière pour voir les causes de faillite des deux banques créées dans l'optique de venir en aide aux PME et aux promoteurs de projets agricoles à savoir : le Fonds d'aide et de Garantie aux Petites et Moyennes Entreprises (Fogape) et le Crédit agricole. Le Fogape contribuait à la création des Petites et moyennes entreprises (Pme) de divers secteurs. A sa création par décret du 13 juin 1984, le Fogape devait apporter un concours financier et technique aux petites et moyennes entreprises nationales Pendant que le Crédit agricole du Cameroun devait booster les PME du secteur agricole. Ces deux établissements n'ont pas atteint les objectifs à eux fixés. Ces deux institutions offraient des crédits défiant les normes prudentielles. A cause du non remboursement des crédits, elles ont connu la faillite.

Il faut donc tirer les leçons de l'échec de ces banques, et mettre sur pied un système de suivi des remboursements des crédits octroyés, parce que ça ne servirait à rien de multiplier des banques sans résultat à long terme avec pour conséquence des faillites répétées. Pour éviter de commettre les mêmes erreurs, le gouvernement devrait peut-être laisser le secteur privé prendre en charge la gestion de ces institutions. Le constat est là, les établissements privés comme CCA, Afriland First Bank connaissent une ascension fulgurante due à une bonne gestion. Le secteur public devrait peut-être plutôt offrir des facilités pour permettre à ces banques d'exécuter pleinement leurs cahiers de charges.

<sup>3</sup> Petite et Moyenne Industrie

## Un environnement des affaires non propice au développement des entreprises

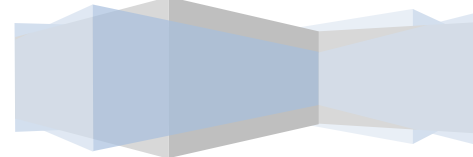


Comme deuxième problème majeur des PME camerounaises, l'environnement des affaires est très évoqué par les chefs d'entreprises. Si le financement demeure le nerf de la guerre pour tout chef d'entreprise, l'environnement dans lequel l'entreprise évolue doit être propice pour le développement de ses affaires. Au Cameroun, la plupart des PME notamment celles du secteur agro-alimentaire comme TOBITOR, SIDEMI ou INTER AGRO spécialisées dans la transformation des céréales ont évoqué plusieurs problèmes parmi lesquels les lenteurs administratives, la corruption, l'insuffisance ou la mauvaise qualité des infrastructures de transport et les coûts très élevés de transactions ou de dédouanement qui sont des entraves majeures à leur épanouissement. Tout ceci les amène à utiliser des techniques de production peu appropriées ou encore des technologies dépassées ce qui affecte énormément leur compétitivité. Conscient donc de l'importance de doter le Cameroun d'un cadre des affaires plus attractif et favorable à l'épanouissement des investisseurs locaux et étrangers, le Gouvernement a mis en place des structures et programmes spécifiques dédiés à l'amélioration du climat des affaires, parmi lesquels le Cameroon Business Forum (CBF). Les réalisations de la CBF sont nombreuses, les recommandations ont permis de réaliser une cinquantaine de réformes en moins de trois ans. On peut citer entre autres la création des centres de création et de formalités des entreprises, la simplification du paiement des taxes, la création des chambres spécialisées pour le traitement des différends commerciaux, la réduction des coûts et des délais de passage en matière d'importation et d'exportation. Ce qui expliquerait par exemple la perte de points dans le classement Doing Business 2014 est la prise en considération à moins de 30% des recommandations des patronats par le gouvernement.

L'enquête sur la perception des investisseurs sur le climat des affaires (BCS), rendue à sa quatrième édition au Cameroun en 2011, a permis d'évaluer l'impact des mesures déjà entreprises par le Gouvernement pour l'amélioration du climat des affaires, et d'éclairer les acteurs publics et privés sur les nouvelles réformes à entreprendre.

Les résultats du BCS font explicitement ressortir une persistance des attentes relevées par les chefs d'entreprise depuis 2008 en vue d'améliorer le climat des affaires, portant notamment sur:

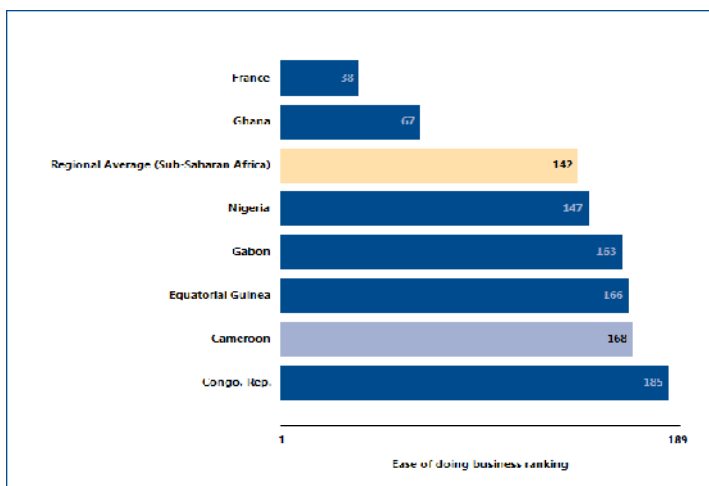
- la révision de la politique fiscale pour la rendre plus incitative, avec une amélioration de la qualité des services aux entreprises ;
- l'amélioration des conditions d'accès au marché ;
- le renforcement des capacités des entreprises ;
- la promotion de la bonne gouvernance avec une emphase dans les domaines de la justice, de la sécurité des personnes et des biens, de la lutte contre la corruption et de l'offre des services publics aux entreprises ;



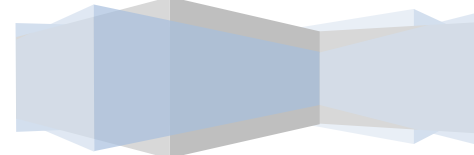
- la résorption du déficit infrastructurel notamment en ce qui concerne l'énergie électrique, les routes, et la fourniture d'eau ;
- la facilitation de l'accès au financement notamment en faveur des PME et le développement des services non financiers (appui au montage de business plan, tenue de comptabilité etc.) au bénéfice des entreprises ;
- la promotion de l'entrepreneuriat.

Les résultats des efforts du Gouvernement camerounais dans ce domaine sont perceptibles en 2011, où le Cameroun occupait selon le classement Doing Business du groupe Banque Mondiale et de la Société Financière Internationale (SFI) la 165<sup>ème</sup> place (sur 183) par rapport à la 168<sup>ème</sup> place qu'elle a occupée en 2010. En 2012 et 2013, son rang est le même 161<sup>e</sup>. Cependant c'est l'effectif global qui diffère car il passe de 183 à 185. Le rapport indique par exemple que pour la création des entreprises, les experts de la Banque mondiale constatent qu'il faut remplir cinq procédures et attendre 15 jours pour que l'entreprise soit créée. Il existe tout de même une volonté de réduire le nombre des jours de la part des autorités du pays. Le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMESSA) a également mis en place un ensemble de dispositifs d'appui pour favoriser la création et le développement des PME. Le cadre juridique longtemps déploré est entrain d'être fixé avec la promulgation de la loi portant promotion des PME et élaboration des textes d'application en cours. Des actions sont engagées pour le renforcement des capacités des PME, notamment leur mise à niveau ; par la création de l'Agence de Promotion des PME qui s'occupe des formalités de création des entreprises, du développement des PME, du processus d'incubation des PME et leur mise à niveau, Le ministère ambitionne de créer des entreprises en trois jours.

Le classement Doing Business 2014 classe le Cameroun au 168<sup>e</sup> rang. Cela signifie que les facilités offertes par le Cameroun pour les affaires ont régressé en l'espace d'une année. Cette contre-performance dans le classement de la banque mondiale intitulée : « comprendre la réglementation pour les Petites et Moyennes Entreprises », doit amené les PME, notamment le secteur privé et l'administration camerounaise à entreprendre des actions concrètes pour réellement faciliter l'investissement au Cameroun.



Classement Doing Business 2014  
Source: Doing Business 2014



Après le classement du Cameroun et de quelques autres pays, il est important de voir la variation en comparant le classement 2014 et celui de 2013.

### Classement

DOMAINES	DB 2014 Classement	DB 2013 Classement	Variation dans le classement
<a href="#">Création d'entreprise</a>	132	125	↓ -7
<a href="#">Octroi de permis de construire</a>	127	95	↓ -32
<a href="#">Raccordement à l'électricité</a>	62	62	Aucun changement
<a href="#">Transfert de propriété</a>	159	160	↑ 1
<a href="#">Obtention de prêts</a>	109	105	↓ -4
<a href="#">Protection des investisseurs</a>	128	127	↓ -1
<a href="#">Paiements des impôts</a>	180	180	Aucun changement
<a href="#">Commerce transfrontalier</a>	159	158	↓ -1
<a href="#">Exécution des contrats</a>	175	175	Aucun changement
<a href="#">Règlement de l'insolvabilité</a>	151	151	Aucun changement

Source : OCDE

L'environnement des affaires au Cameroun n'est pas très apprécié des investisseurs. Des efforts sont certes visibles, mais il reste encore à faire.

Les patronats doivent continuer à travailler en collaboration avec le secteur public. Cependant le secteur public doit laisser une marge de manœuvre assez importante aux hommes d'affaires camerounais pour leur permettre d'évoluer dans un environnement dont ils auront contribué à établir les bases. Le Nigéria est un pays qui doit nous servir d'exemple car il est constitué à 70% d'hommes d'affaires qui s'efforcent en collaboration avec le gouvernement de mettre sur pied un environnement propice aux affaires.

## Le problème d'accès aux normes internationales

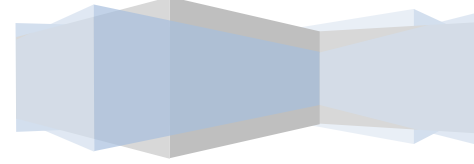


**A**u regard de la rude concurrence sur le marché favorisé par la mondialisation, l'entrée en vigueur probable des Accords de partenariat Economique (APE), l'accès préférentiel au marché américain à travers l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) le troisième problème majeur évoqué par les PME est celui du respect des standards et des normes internationales. Malgré un niveau de financement jugé insuffisant et une dégradation de l'environnement des affaires, les PME veulent accroître leurs exportations. Or, elles sont confrontées aux normes internationales.

L'administration ayant misé dans le secteur privé pour atteindre son émergence en 2035, a tenu compte de cette difficulté, en créant par décret présidentiel le 17 Septembre 2009 l'Agence Nationale des Normes (ANOR). Cet établissement administratif public a organisé du 18 au 22 Octobre 2013 la deuxième édition de la Semaine Nationale de la Qualité (SENAQ), ceci à aboutir à un forum qualité dont le thème central est : « la normalisation au service de la sécurité ». Charles BOOTO à NGON, directeur Général de l'ANOR, est membre du conseil de l'Organisation Africaine de Normalisation (ARSO).

Tout ceci témoigne que le Cameroun souhaite voir le secteur privé s'arrimer aux normes internationales. Les entreprises l'ont réellement touché du doigt pendant la phase pilote de la mise à niveau des entreprises camerounaises<sup>4</sup> dans le cadre du Accords de Partenariats Economiques (APE) entre l'Union Européenne et le Cameroun. Un volet d'appui à la normalisation et la qualité y a été intégré. Des entreprises telles que SIDEMI, ADIC et SMA du secteur Agroalimentaires ayant participé à cette phase pilote ont pu s'arrimer aux normes internationales telles que ISO 9001 (management de la qualité) et 14001 (management environnemental).

<sup>4</sup> Confère les APE intérimaires entre le Cameroun et l'Union Européenne



## Conclusion générale

Dans le nouveau contexte économique mondial, le Gouvernement camerounais a décidé de faire du secteur privé, et particulièrement des PME, le principal moteur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Ce secteur est appelé à devenir l'instrument idoine pour la création des richesses et des emplois. Seulement les PME des secteurs formel et informel connaissent un certain nombre de problèmes et de contraintes tant sur le plan de l'environnement externe de l'entreprise que sur le plan des capacités opérationnelles internes. Il a été retenu dans cette étude trois principaux problèmes : l'accès au financement, l'environnement des affaires et pour finir l'accès aux normes internationales.

La place prépondérante des Banques des PME et Agricole et les autres outils d'appui au financement comme le Pajer-U et le PIAASI, le Cameroon Business Forum ou l'Agence Nationale des Normes et de la qualité dans l'action gouvernementale et privée en faveur des PME du secteur informel et formel est attestée par leur présentation comme cadre de référence par excellence. En effet, il est devenu quasiment incontournable que les acteurs publics et privés quand il s'agit des questions relevant des problèmes rencontrés par les PME dans leur épanouissement d'évoquer les éléments ci-dessus pour justifier leurs actions en matière de réponse aux problèmes des PME.

Il convient de rappeler, si on s'en tient au secteur informel que c'est trois ans après la mise en œuvre du PIAASI et cinq mois après le démarrage effectif du Pajer-U que le Cameroun a été secoué par un événement soudain et inédit : les émeutes de la faim de février 2008. Aujourd'hui les voix s'accordent pour reconnaître que ce mouvement spontané qui a pris la classe politique au dépourvu provenait essentiellement des jeunes désœuvrés qui ont exprimé l'exaspération de leurs frustrations quotidiennes à travers des actes de vandalisme.

En ce qui concerne les Banques des PME et Agricoles, comme tout observateur optimiste, il est bon d'espérer une nette amélioration des problèmes de financement des PME.

Le Cameroon Business Forum ne semble par toujours porter des fruits. Le CBF doit élaborer des recommandations dans d'améliorer le climat des affaires. Malgré de nombreux efforts, le constat est visible à travers le classement Doing Business 2014. Le Cameroun dans le classement des pays au monde où les hommes d'affaires ont moins de difficultés pour leurs affaires et où il est aisé de créer rapidement une entreprise perd 6 places.

En matière de normalisation et de qualité, l'ANOR a pour prérogatives de créer les normes et d'accompagner les entreprises à la certification. Malgré l'organisation des séminaires et autres, l'ensemble des entités économiques ne semblent par encore informés des objectifs de l'ANOR et des enjeux que cette institution représente pour leur exportation.

Il est donc important et très urgent que tous les acteurs publics, privés et partenaires au développement s'impliquent d'une manière concertée, pour permettre aux PME d'exploiter tout leur potentiel, en leur offrant toutes les facilités d'accompagnement susceptibles de leur permettre de jouer pleinement son rôle de vecteur de croissance et de création d'emplois.



DENIS & LENORA  
FORETIA *foundation*

Contact:

Tel - CMR: +237 22 31 15 84  
+237 77 68 70 88

Tel – USA: +1 443 804 2797

Email [info@foretiafoundation.org](mailto:info@foretiafoundation.org)  
<http://www.foretiafoundation.org>